

PETIT GUIDE POUR UNE COLLABORATION RÉUSSIE EN MATIÈRE DE RECHERCHE

Partenaires dans l'évolution des savoirs



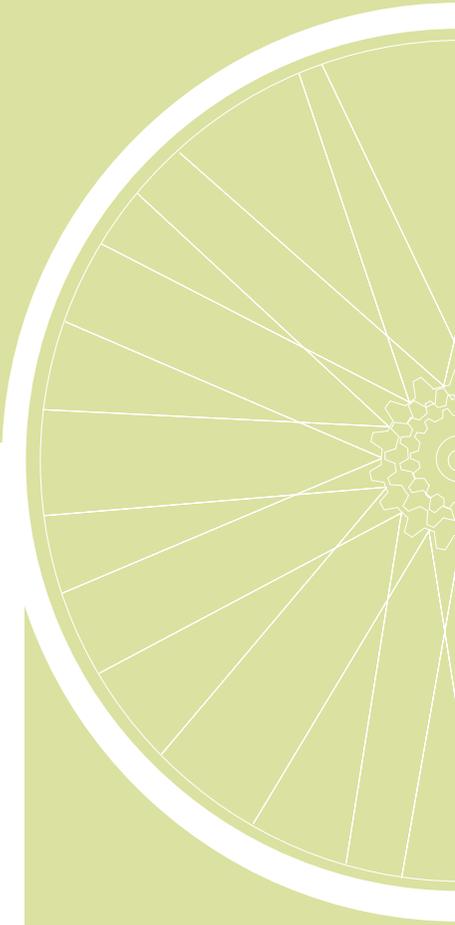
REMERCIEMENTS

Le RISQ et le Centre Dollard-Cormier – Institut universitaire sur les dépendances souhaitent remercier les membres du comité des intervenants/cliniciens associés, qui ont assumé la rédaction de ce guide, ainsi que les chercheurs, gestionnaires et partenaires qui ont généreusement acceptés d'en faire la révision.

- Gilles Durand,
Centre André Boudreau
- Lise Durocher,
Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
- Jean-Marc Ménard,
Domrémy, Mauricie-Centre-du-Québec
- Marie-Claude Pominville,
Centre Dollard-Cormier – Institut universitaire sur les dépendances
- Sylvie R. Gagnon
Centre Le Tremplin
- Sylvie Rioux,
Centre Dollard-Cormier – Institut universitaire sur les dépendances

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives Canada, 3^e trimestre de 2008
ISBN : 978-2-9805490-2-1

Ce document est disponible en ligne :
www.risq-cirasst.umontreal.ca
Pour obtenir des renseignements supplémentaires :
Véronique Landry, 514 385-3490, poste 3202
veronique.landry.cdc@ssss.gouv.qc.ca



Réuni en comité de travail, un groupe d'intervenants/cliniciens associés du RISQ s'est donné pour objectif de produire un guide susceptible de favoriser une meilleure intégration des cliniciens et des milieux de pratique dans le processus de recherche. En cours de route, les travaux réalisés ont permis au groupe d'intervenants/cliniciens de mesurer l'importance de la contribution de tous les acteurs concernés pour en arriver au développement de pratiques novatrices et à l'avancement des connaissances. Ce guide s'adresse donc tant aux chercheurs, qu'aux intervenants/cliniciens et aux milieux de pratique et poursuit **trois objectifs fondamentaux** :

- Préciser le rôle des chercheurs, des intervenants/cliniciens et des milieux de pratique (centres de réadaptation, CSSS, milieux scolaires, etc.) dans le cadre d'un partenariat de recherche intégrée;
- Permettre un meilleur transfert des connaissances entre les milieux de la recherche et les milieux cliniques ainsi qu'une appropriation de la recherche par les cliniciens et les milieux de pratique;
- Mettre en perspective le processus de transfert des connaissances et ses exigences, de la diffusion jusqu'à l'appropriation des résultats.

À cheval entre l'expertise terrain des uns et l'approche scientifique des autres, les ponts à construire entre les chercheurs, les intervenants/cliniciens et les milieux de pratique exigent certains efforts.

Suivez le guide!

CONNAÎTRE LES MOTIVATIONS DES UNS ET DES AUTRES

Plusieurs éléments entrent en ligne de compte quand vient le temps d'amorcer un projet de recherche. De prime abord, en raison de leurs attentes et de leurs contraintes respectives, les chercheurs, intervenants/cliniciens et milieux de pratique n'envisagent pas toujours les choses sous le même angle.

Du point de vue des intervenants/cliniciens

- La quête de connaissances nouvelles vise d'abord et avant tout une meilleure définition et compréhension de certaines problématiques ainsi que de leurs enjeux cliniques...
- L'objectif principal poursuivi est l'amélioration de la pratique, et par ricochet, de la qualité des services offerts.
- Conséquemment, la pertinence d'un projet de recherche repose sur sa capacité à répondre aux observations et aux questionnements des intervenants/cliniciens, et ce, dans un délai raisonnable, parce que chaque jour des personnes sont en besoin d'aide et exigent une intervention adaptée.

Du point de vue des chercheurs

- L'objectif premier de la recherche scientifique est l'avancement des connaissances. Cet objectif a un impact sur le choix des projets auxquels le chercheur s'intéresse. L'approche scientifique exige en effet que la recherche réponde aux critères reconnus en sciences, essentiels à la reconnaissance par les pairs, notamment l'utilisation de données fiables, la comparaison avec d'autres courants de pensée et avec des travaux existants et ultimement, la publication d'articles scientifiques.
- En contexte universitaire, la recherche doit mener à des résultats pouvant être utilisés à des fins d'enseignement et de publication.

- Pour les chercheurs en contexte institutionnel, la recherche doit être utile aux milieux de pratique et répondre aux besoins de l'environnement de travail (centres jeunesse, centre de réadaptation, etc.).
- La recherche doit être conforme aux règles des comités d'éthique et ainsi respecter les droits des personnes mises à contribution : usagers, familles, etc.
- Le soutien financier des organismes subventionnaires dépend de la conformité du projet avec les exigences de ces organismes (FQRSC, etc.). Ces derniers peuvent choisir de financer des projets en lien avec des thématiques prédéterminées ou exiger qu'ils soient obligatoirement réalisés en partenariat. Le financement dépend aussi du jugement de d'autres scientifiques réunis en jury.

Du point de vue des milieux de pratique

- La recherche s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de la qualité des services et doit mener à l'identification des meilleures pratiques.
- Les sujets explorés doivent être pertinents et correspondre à la réalité du milieu clinique.
- Les résultats obtenus doivent être facilement transposables en gestes concrets.
- Les gains obtenus en lien avec les ressources investies, qu'elles soient humaines ou financières, doivent être significatifs.

Par-delà ces différences, les chercheurs, les intervenants/cliniciens et les milieux de pratique ont toutefois une visée commune : celle de contribuer à l'avancement des connaissances et des pratiques.



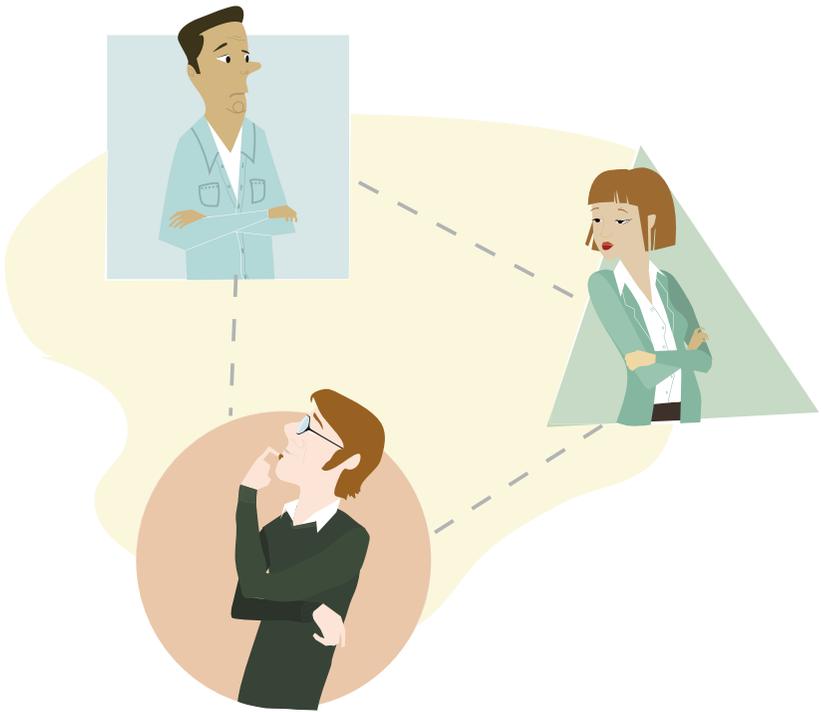
J'ai l'impression que personne ne s'est jamais intéressé à cet aspect, pourtant ça nous aiderait beaucoup dans notre travail clinique. Il n'y aurait pas moyen de regarder ça ? Houhou... Il y a quelqu'un ?

Est-ce que ça pourrait cadrer dans les appels d'offres du FQRSC ? Si je consulte les intervenants là-dessus pour cerner le problème, est-ce que je pourrai quand même déposer mon rapport à temps ? Est-ce que j'aurai assez de données probantes ?

RECONNAÎTRE LES PIÈGES ET LES ÉVITER

Savoir capitaliser sur les points communs et l'expertise exclusive à chacun est la base de rapports constructifs entre tous les acteurs concernés. Certains pièges doivent aussi être évités.

Les préjugés



En raison de la méconnaissance de motivations et des contraintes des uns et des autres, de nombreux préjugés persistent entre chercheurs, intervenants/cliniciens et milieux de pratique. Ces perceptions erronées nuisent au partenariat. **Les bases d'une collaboration véritable passent par l'ouverture à l'autre, à ses réalités et à sa culture.**

La sous-utilisation de l'expertise

Un projet de recherche réussi repose sur des relations d'égal à égal entre chercheurs et intervenants/cliniciens. Ces relations se doivent d'être bien ancrées dans la réalité, empreintes d'échanges, de complémentarité et de respect mutuel. Ici, personne n'est l'instrument de l'autre. **On contribue ensemble à un seul et même projet et l'expertise de chacun doit être prise en considération.**



Le manque de communication



La recherche et ses diverses étapes supposent la mise à contribution de plusieurs personnes. Pour cette raison, **la communication est centrale à toutes les étapes du processus**, que ce soit de la part des milieux de pratique qui ont le devoir de faire connaître leurs besoins en matière de recherche, des intervenants qui doivent apprendre à faire valoir leur expertise clinique ou des chercheurs qui ont tout avantage à faire connaître les résultats obtenus.

Les processus et attentes irréalistes



Soucieux d'atteindre leurs cibles respectives, il arrive que les chercheurs, comme les intervenants/cliniciens, perdent de vue la réalité de l'autre et s'engagent dans des voies à sens unique, que ce soit en utilisant une méthodologie de recherche mal adaptée à la réalité terrain ou en induisant des questions qui dépassent le projet de recherche proposé. **Mieux vaut donc miser sur des processus et des attentes réalistes pour tous.**

La négligence en matière de transfert de connaissances

Les meilleurs projets de recherche perdent de leur pertinence s'ils ne servent qu'à produire des rapports qui seront ensuite relégués aux oubliettes. **La portée d'un projet repose sur le soin accordé aux activités de transfert de connaissances. Ces activités impliquent tant les chercheurs que les intervenants/cliniciens et les milieux de pratique. C'est ce qui fait la richesse et la force du partenariat.**



POUR DES PROJETS DE RECHERCHE INTÉGRÉE MISER SUR DES MOYENS SIMPLES ET EFFICACES

Pour tirer le meilleur parti possible de la collaboration entre tous les acteurs concernés, certaines pistes d'action sont à privilégier. Évidemment, leur degré de pertinence et leur faisabilité peuvent varier en fonction du type de recherche menée, du milieu, des gens mis à contribution et de la nature de la recherche elle-même. **Les pistes d'action mettent à contribution tant les chercheurs que les intervenants/cliniciens et les milieux de pratique.**

Avant de commencer la collaboration

- S'assurer que les projets de recherche réalisés soient pertinents pour le milieu clinique, c'est-à-dire qu'ils répondent à un besoin exprimé par les intervenants ou qu'ils cadrent avec la réalité de la clientèle desservie.
- Identifier une personne ou un comité pour suivre et soutenir le projet, et ce, tant du côté clinique que de la recherche.
- Faciliter la vie des chercheurs en permettant l'accès fréquent aux équipes d'intervention et en leur offrant un accueil favorable.
- Faciliter la vie des intervenants/cliniciens qui participent à la recherche en acceptant par exemple de les libérer périodiquement de leurs tâches afin qu'ils se consacrent entièrement à la recherche.
- Rencontrer tous les membres des équipes d'intervention concernées par le projet afin de s'assurer de leur adhésion.
- Présenter aux intervenants les détails du projet de manière vulgarisée les détails du projet tant sur le plan de l'histoire, de la méthodologie, du financement, des échéanciers que des contraintes, et ce, avant même d'entreprendre les travaux de recherche. L'exercice permet notamment de consulter le milieu clinique sur la méthodologie utilisée et les intervenants sur la façon et le moment où ils pourront participer au processus.

- Réserver temps et espace pour les intervenants afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes et leurs préoccupations à l'égard du projet dès le départ. Cela permet notamment de poser clairement les limites du projet et d'éviter les déceptions ultérieures quant aux résultats obtenus.
- Développer des outils facilitant la saisie de données, par exemple des interfaces Internet pour les questionnaires.

En cours de recherche

- Enrichir le processus en invitant les intervenants à donner leur avis clinique sur le projet et intégrer le tout à la revue de littérature.
- Soutenir les équipes d'intervention dans la cueillette de données par le biais de formations et de suivis périodiques tout au long du projet afin d'établir des bases solides de partenariat et s'assurer de la qualité des données recueillies.
- Maintenir la communication avec les intervenants tout au long du processus de recherche, par exemple en faisant le bilan avec eux pour chacune des étapes ou en partageant la revue de littérature dès qu'elle est complétée. Les liens ainsi établis peuvent aussi permettre de procéder à certaines réorientations méthodologiques lorsque nécessaire.

Au terme de l'exercice

- Partager en premier lieu les résultats obtenus avec les intervenants qui ont pris part au projet par respect pour leur implication. Là encore, l'idée de réunir l'ensemble des intervenants est souhaitable.
- Présenter les résultats de recherche en rappelant le contexte de la recherche, son point de départ et les contraintes à l'intérieur desquelles elle a été réalisée.
- Établir certains parallèles ou différences avec ce qui se dit ou se fait dans les milieux de pratique et les résultats de recherche obtenus.
- Solliciter et prendre en compte l'avis des cliniciens lors de la présentation et de l'interprétation des résultats de recherche avant de produire un rapport final.
- Évaluer quels impacts les résultats obtenus auront sur le terrain. Si nécessaire, susciter et animer des débats pour favoriser le changement des façons de faire.
- Déterminer de quelle façon le milieu entend diffuser et s'approprier les résultats sur le plan clinique.
- Identifier des pistes de formation et d'action dans une perspective de transfert de connaissances.
- Élaborer un processus de suivi pour la mise en application des mesures découlant du projet de recherche.
- Garantir la circulation de l'information dans l'ensemble des équipes participantes avant, pendant et après le projet.
- Dégager des ressources pour des activités de transfert de connaissances : formation, publication de guide, etc. ou effectuer les représentations nécessaires pour obtenir le budget essentiel à leur actualisation.
- Agir en introduisant les nouvelles façons de faire, puisque c'est dans l'action que le partenariat entre la recherche et le milieu clinique prend tout son sens.

Ensemble... pour l'évolution des savoirs!

